

DATE : LE 15 DECEMBRE 2022

N° 22-2022

CATÉGORIE : PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux

OBJET : Annonce de la limite de dépôt de 25 000 \$ dans Catégorie Plus 2.1 pour 2023

Annonce

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer une limite de dépôt de 25 000 \$ dans les contrats Catégorie Plus 2.1 existants pour 2023. Les clients peuvent déposer jusqu'à 25 000 \$ dans leur contrat Catégorie Plus 2.1 au cours de l'année civile 2023.

Renseignements administratifs

- La vente de nouvelles polices Catégorie Plus 2.1 a pris fin en octobre 2017.
- Il est possible de faire des dépôts en combinant :
 - des dépôts ponctuels soumis à l'Empire Vie;
 - des dépôts traités par le réseau FundServ;
 - des dépôts traités par l'entremise du portail à l'intention des conseillers;
 - des débits préautorisés uniques ou récurrents;
 - des transferts d'autres institutions;
 - des transferts d'autres polices de l'Empire Vie.
- L'Empire Vie peut en tout temps refuser les dépôts, fixer une limite ou imposer des restrictions supplémentaires sur les dépôts.

Avis à l'intention des clients

Nous avons publié un avis à l'intention des clients sur www.empire.ca.

Compétence

Geoff Gibson, vice-président, Marketing et Produits de placement, Marchés individuels